

### **Conditions d'accueil des animaux de compagnie :**

- Nous acceptons les animaux de compagnie sous réserve de notre accord au préalable. Compte tenu des contingences et du surcroît de ménage, un supplément de 5€ par jour ou 30€ semaine vous sera demandé.
- Les animaux non domestiques ainsi que les animaux agressifs ou dangereux (chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie) ne sont pas acceptés.
- Votre animal doit être à jour de ses vaccinations et assuré.
- Vous êtes responsable de son comportement dans le gîte ou à l'extérieur. Ne pas le laisser seul dans le gîte. Il ne doit pas s'installer sur les fauteuils ou les lits. Il ne doit pas griffer, mordiller meubles ou textiles. Si les éléments textiles se trouvent souillés en profondeur nous serions contraints de répercuter le coût du nettoyage ou l'intégralité du remplacement.
- Pour le respect des autres personnes, votre chien ne doit pas divaguer dans la propriété. Le gîte Bleuette dispose d'une terrasse clôturée le rendant plus adapté à la présence d'un animal. Le terrain est aussi clôturé mais pas étanche, il pourrait s'échapper. Pour ses besoins ou une petite promenade, une grande zone naturelle accessible en bas de notre propriété permet de lâcher sans danger votre animal.
- Les locataires qui vous suivent peuvent être allergiques aux poils de chat. Cette situation peut rendre impossible leur séjour ; le nettoyage nécessite donc un soin tout particulier.
- Prévoyez son confort, traitement anti puce, couverture, panier, gamelle, linge pour le sécher en cas de besoin.
- Nous avons-nous-mêmes des animaux, chats, poules, et parfois les chiens de passage et les lapins des voisins...

Merci de votre compréhension, à bientôt.